

Le métier d'éducateur

- Professionnaliser/valoriser la fonction éducative
 - Reconnaître la spécificité des tâches prises en charge
 - Visibiliser les compétences recherchées
 - Clarifier les réalités de travail différentes au sein des secteurs
 - L'accompagnement socio-éducatif constitue le « cœur de métier » de l'éducateur- La matière enseignée durant le cursus scolaire doit être en concordance avec la réalité du métier c'est-à-dire les tâches réellement accomplies en situation de travail.
 - Mener une réflexion quant à la pertinence d'instaurer une protection du titre d'éducateur. Il est utile de (re) définir le métier et les actes posés. Cela permettrait la valorisation du métier et le renforcement du sentiment d'appartenance (note : le titre est reconnu et valorisé dans le secteur de l'accueil de la petite enfance et de l'accueil extra-scolaire ; le titre est requis pour travailler en tant qu'éducateur au sein des établissements scolaires), en respectant le besoin d'assurer le travail au sein d'équipes pluridisciplinaires avec l'intégration de profils paramédicaux, en évitant le cloisonnement des fonctions et la perte d'attractivité que cela pourrait entraîner.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le rapport analytique et prospectif du bassin EFE du Brabant wallon dresse les caractéristiques socioéconomiques du territoire et du marché de l'emploi (chapitre 1) et l'offre d'enseignement, de formation et de validation des compétences (chapitre 2). Les deux derniers chapitres portent sur les thématiques communes pour l'année 2021. Elles comprennent la liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre (chapitre 3), ainsi que les recommandations transversales, points de vigilance, centres d'intérêts et problématiques spécifiques abordés lors de réunions « Pôles de synergie » ou lors de nos travaux (chapitre 4).

Chaque année depuis 2015, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon détermine la liste des métiers prioritaires pour lesquels une offre d'enseignement et de formation est à créer, maintenir ou adapter sur le bassin. Cette liste sert notamment de référence pour l'octroi des incitants à la création, fermeture et au maintien d'options dans l'enseignement qualifiant.

Dans sa 6^{ème} édition du Rapport analytique et prospectif, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon s'est appliquée à identifier des métiers prioritaires au départ de 11 « familles professionnelles » sur 14 de la nomenclature ROME V3 Competent.

Il n'y a pas de métiers identifiés dans 3 « familles professionnelles » : B. - Arts et façonnage d'ouvrages d'art, C. - Banque, Assurances et Immobilier, L. – Spectacle. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'offre d'enseignement ou de formation à créer, à maintenir ou à adapter dans ces secteurs, mais que ces autres secteurs feront l'objet d'une analyse ultérieure.

- L'Instance bassin EFE du Brabant wallon relève 34 métiers prioritaires **pour l'ouverture** d'une option dans l'enseignement ou **la création** d'une filière de formation.

Le plus grand nombre de métiers pour lesquels l'offre de formation et/ou d'enseignement est insuffisante ou manquante appartient aux secteurs de la construction, bâtiment et travaux publics (9), de l'installation et de la maintenance (8). Dans le secteur commerce, vente et grande distribution, 4 métiers ont été identifiés, de même que dans le secteur industrie.

- ✓ 11 métiers ont été ajoutés dans la liste 2021 (Conducteur de machines agricoles, Chef de chantier, Chef d'équipe dans la construction, Conducteur de grue, Conducteur d'engins de terrassement, Conducteur d'engins de construction et entretien de la chaussée, Poseur de fermetures menuisées, Ouvrier de voirie, Développeur informatique, Web développeur, Administrateur réseau et systèmes).
- ✓ Pour 4 métiers, la recommandation de maintien s'est étendue à une recommandation de création (Attaché commercial (délégué), Attaché technico-commercial, Installateur électricien, Technicien en systèmes d'usage).
- ✓ 19 des 34 métiers prioritaires en « création » sont identiques à l'année passée (Boucher, Boulanger, Couvreur, Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire, Opérateur de production alimentaire / Agent de fabrication du secteur alimentaire, Opérateur sur appareils de transformation physique ou chimique, Technicien de maintenance en électronique, Monteur frigoriste, Technicien frigoriste, Installateur en système de sécurité, Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage, Mécanicien d'entretien industriel, Technicien de maintenance et de diagnostic automobile, Mécanicien poids lourds, Infirmier en soins généraux, Educateur, Aide-ménager, Magasinier, Préparateur de commande).
- Le rapport met également en exergue 45 métiers prioritaires pour lesquels **un maintien** de l'offre de formation ou d'enseignement existante est nécessaire.

Parmi ceux-ci, 20 sont présents à la fois dans la liste des thématiques communes « création » et « maintien ». En effet, des nuances sont apportées quant au public cible.

- L'Instance bassin EFE du Brabant wallon recommande **l'adaptation** de l'offre de la formation d'adultes existante pour le métier d'Installateur électricien : un module de courte durée de remise à niveau préalable à la formation qualifiante peut être nécessaire.

- Une recommandation en termes d'orientation vers les formations existantes dans les bassins voisins a été émise pour le Chef d'équipe dans la construction.

Une attention particulière sera portée à la diffusion de nos thématiques communes ainsi qu'à un échange avec chaque type d'opérateurs quant à l'utilisation qui en est faite dans l'évolution de leur offre d'enseignement ou de formation.

Au-delà de cette liste de métiers prioritaires, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon formule également des recommandations transversales.

Le Rapport 2021 met en évidence des enjeux en termes d'orientation, de promotion des métiers, de promotion des filières techniques et professionnelles, de places de stage et alternance, d'équipements et de ressources (implanter un Centre de technologie avancée (CTA) dédié au numérique en Brabant wallon), et également en termes de compétences spécifiques et transversales (numériques).

L'axe de travail dédié au numérique a permis d'enrichir les constats.

Les groupements d'entreprises pourraient être une solution pour certaines petites entreprises qui n'ont pas les moyens d'engager une personne.

Une recommandation est destinée au Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), elle porte sur l'intégration des compétences nécessaires à l'acquisition du permis B et B+E (remorques) aux profils métier et de formation de Jardinier d'entretien et le jardinier d'aménagement.

En mars 2021, l'Instance bassin EFE du Brabant wallon a mis en place un nouveau pôle de synergie sur les métiers verts, à la suite de la publication de l'analyse dont le focus était les espaces naturels et espaces verts, et la production (culture et élevage).

Le pôle de synergie Santé et Service à la personne et à la collectivité lancé en octobre 2020 s'est poursuivi. Actuellement, nous soutenons l'ouverture des filières de formation Aide-ménager social pour le public adulte.

Le pôle de synergie Construction a été réactivé en juin et s'est réuni, en septembre, en commun avec le pôle de synergie Industrie et métiers technologiques.

Le pôle de synergie Assistant pharmaceutico-technique est toujours actif. En 2021, il a développé un axe « communication », et a mis en place un sous-groupe de travail « entreprises ».

Le pôle de synergie Orientation - Promotion des métiers et filières qualifiantes vient d'organiser une séance d'information sectorielle locale sur les Services d'aide et de soins à domicile.

Une analyse est en cours de finalisation sur le métier d'Éducateur. Deux analyses sont en cours sur les métiers de l'informatique et l'e-commerce.

Nous remercions l'ensemble de nos membres et partenaires pour leurs apports respectifs, ainsi que leur disponibilité et l'énergie nécessaire qui permettent de développer l'action territoriale au niveau du bassin.

Il appartient aux opérateurs d'enseignement et de formation de s'approprier les éléments mis en exergue dans ce rapport, et de tenter de les intégrer dans leur offre d'enseignement ou de formation.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et réflexions sur le contenu de ce document.